

# Le sentiment d'être sur-diplômé chez les jeunes

## Résumé

Le sur-diplôme, notion aujourd'hui très présente dans les discours sur l'insertion des jeunes, est souvent interprété comme le signe d'une inadaptation des études longues aux besoins du marché du travail. Cette lecture est partiellement trompeuse.

Nos analyses montrent que les études longues conduisent le plus souvent à des emplois dans la spécialité de formation et à des positions plus élevées dans la hiérarchie des emplois. Le sentiment d'être sur-diplômé apparaît principalement lorsque l'emploi est exercé hors du domaine de spécialité étudié ou lorsqu'il se situe dans une catégorie socio-professionnelle plus faible. Pourtant, même une fois ces caractéristiques neutralisées, un gradient selon le niveau d'études apparaît : à situation d'emploi comparable, un diplôme élevé va plus souvent de pair avec le sentiment d'être sur-diplômé. Les études longues correspondent donc le plus souvent à des débouchés réels, mais elles nourrissent aussi des attentes trop élevées quant aux positions professionnelles qu'elles permettent d'atteindre.

---

Alex Martinez

[alex.martinez@cepremap.org](mailto:alex.martinez@cepremap.org)

Cepremap

Citer cette publication :

Alex Martinez « Le sentiment d'être sur-diplômé chez les jeunes », Observatoire du bien-être du Cepremap, n°2026-10, 20/04/2026

## Le sur-diplôme perçu

La vague 2024 de l'Enquête Emploi intègre un module spécifique aux 15–34 ans portant sur la manière dont les jeunes évaluent l'adéquation entre leur formation et l'emploi qu'ils occupent (Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2024). Ce module permet d'observer, à partir de déclarations individuelles, plusieurs dimensions du décalage possible entre formation et emploi en France. L'exploitation proposée ici repose sur un échantillon de 7 342 jeunes en emploi.

Cette note se concentre sur les situations où les jeunes estiment que leur niveau de formation est supérieur à celui requis pour leur emploi (« diplôme supérieur »). Ce choix tient à la place centrale de cette situation dans le débat public. Son objectif est d'évaluer la prévalence de ce sentiment de sur-qualification et de l'éclairer en mobilisant d'autres dimensions de l'insertion professionnelle.

L'Insee a réalisé une première exploitation de ce module (Maurel Oujia 2025) qui montre que 71% des 15–34 ans en emploi – une large majorité – estiment avoir un niveau de diplôme adapté à leur emploi, et 18% considèrent être trop diplômés pour leur poste. Qu'en est-il de ceux qui ont suivi des études longues ?

### Quelques repères descriptifs

Parmi les jeunes diplômés du supérieur (**Bac+2 et plus**), **83.5%** occupent un emploi en lien avec leur spécialité de formation, contre **16.5%** qui travaillent en dehors de celle-ci.

Les filières professionnalisantes sont majoritaires parmi ces diplômés : elles représentent **64%** des diplômés du supérieur, contre **36%** pour les filières générales (contre respectivement **62%** et **38%** dans l'ensemble de l'échantillon).

Le sentiment de sur-diplôme varie fortement selon la situation d'emploi : il concerne **12%** des jeunes en emploi dans leur spécialité, contre **52%** de ceux qui travaillent en dehors de celle-ci.

Il varie aussi selon le type de formation suivi : **16%** des diplômés des filières professionnalisantes se déclarent sur-diplômés, contre **23%** de ceux issus des filières générales.

À première vue, comme le montre la Figure 1, le sentiment de sur-diplôme – mesuré ici par la part de jeunes déclarant que leur niveau de diplôme est supérieur au niveau nécessaire pour faire leur travail – n'augmente pas régulièrement avec le niveau d'études.

Il progresse d'abord entre les niveaux les plus faibles et le baccalauréat, atteignant 8% parmi les titulaires d'un bac professionnel (n = 1,055) et 13% parmi ceux d'un bac général ou technologique (n = 921), puis évo-

lue de manière plus irrégulière dans l'enseignement supérieur. Il concerne également 15% des diplômés de Bac+2 (n = 893), contre 10% des diplômés de Bac+5 professionnalisant ou de grande école (n = 684) et 15% des diplômés de Bac+5 général (n = 745). Ces résultats ne suggèrent donc pas une augmentation monotone du sentiment de sur-diplôme avec le niveau de formation.

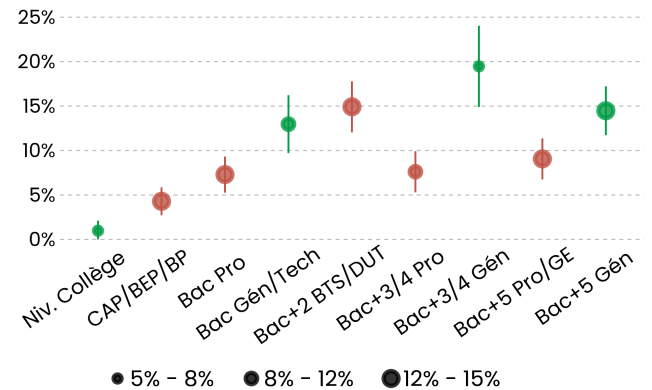


Figure 1  
**Part des jeunes se déclarant sur-diplômés selon le niveau d'études**

Note : les points indiquent, pour chaque niveau d'études, la part (en %) de jeunes en emploi se déclarant sur-diplômés, c'est-à-dire déclarant que leur niveau de diplôme est supérieur au niveau nécessaire pour faire leur travail (en vert, les filières professionnalisantes ; en rouge, les filières générales). Les estimations sont pondérées. Les barres représentent des intervalles de confiance à 95%. La taille des points reflète la part de chaque groupe dans l'échantillon.

Dans quelles configurations le sentiment d'être sur-diplômé apparaît-il ?

## Deux dimensions clés du sur-diplôme

Nous mobilisons deux dimensions complémentaires de l'adéquation formation-emploi.

La première concerne les compétences. Elle mesure si les compétences détenues par les jeunes sont jugées par eux comme adaptées aux exigences du poste, sous-utilisées (compétences supérieures) ou au contraire insuffisantes. Elle permet de distinguer un éventuel décalage entre formation et emploi du point de vue des capacités effectivement mobilisées.

La seconde porte sur la spécialité de formation. Elle indique si le domaine d'études est perçu par les jeunes comme étant en lien ou non avec l'emploi occupé, et permet ainsi de repérer les situations dans lesquelles l'insertion professionnelle se fait en dehors du champ de formation initial.

Table 1

**Combinaisons des différentes dimensions de l'adéquation formation-emploi (%)**

	Compétences adaptées	Compétences supérieures	Compétences inférieures	Total	
Diplôme adapté	60,0 %	3,1 %	0,9 %	64,0 %	Spécialité adaptée (76,3 %)
Diplôme supérieur	4,0 %	3,4 %	0,1 %	7,5 %	
Diplôme inférieur	3,9 %	0,4 %	0,5 %	4,8 %	
Diplôme adapté	7,8 %	0,8 %	0,2 %	8,8 %	Spécialité non adaptée (23,9 %)
Diplôme supérieur	4,1 %	4,4 %	0,2 %	8,7 %	
Diplôme inférieur	4,8 %	0,7 %	0,9 %	6,4 %	

Note : les pourcentages reportés dans chaque case correspondent à la part de l'ensemble de l'échantillon se situant dans la combinaison considérée entre adéquation de la spécialité, du niveau de diplôme et des compétences avec l'emploi occupé. Ainsi, 60 % des répondants déclarent que la spécialité de leur diplôme, son niveau et leurs compétences sont adaptés à leur emploi. Les totaux des blocs « spécialité adaptée » et « spécialité non adaptée » correspondent à la somme des trois lignes associées. En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être exactement égale à 100 %.

**Un phénomène multidimensionnel**

Le tableau 1 présente la distribution conjointe de ces différentes dimensions. Il met en évidence deux faits stylisés importants.

D'une part, les situations d'adéquation complète sont légèrement majoritaires. Près de 60 % des jeunes déclarent simultanément un niveau de diplôme adapté, des compétences adaptées et un emploi en lien avec leur spécialité.

D'autre part, les différentes dimensions de l'adéquation formation-emploi ne se recouvrent pas parfaitement. En particulier, le sur-diplôme perçu ne se confond pas avec un excès de compétences : une part importante des jeunes qui déclarent un niveau de diplôme supérieur jugent néanmoins leurs compétences adaptées à leur poste. Les personnes qui considèrent à la fois que leur diplôme est supérieur à ce qu'exige l'emploi et que leurs compétences sont supérieures à celles nécessaires pour tenir le poste ne représentent ainsi que 7.8 % de l'échantillon (3.4 % occupant un poste en lien avec la spécialité de leur diplôme, et 4.4 % exerçant dans une autre spécialité). Ainsi, les situations de sur-qualification au sens des compétences (« compétences supérieures ») ne recouvrent que partiellement celles de sur-diplôme.

Le tableau met finalement en évidence un résultat structurant pour la suite de l'analyse : les situations de sur-diplôme perçu ne se concentrent pas uniquement dans les cas où l'emploi est exercé hors de la spécialité de formation. Elles se répartissent entre deux configurations de poids comparable : d'un côté, des jeunes dont l'emploi est exercé hors du domaine étu-

dié ; de l'autre, des jeunes insérés dans leur spécialité, mais pour lesquels le diplôme ne semble pas se traduire dans la position professionnelle occupée.

Nous distinguons, par la suite le cas où le diplôme est mobilisé hors de la filière d'origine, puis celui où, malgré une insertion dans la spécialité de formation, il ne se convertit pas dans la catégorie socio-professionnelle attendue.

**Première configuration : l'emploi exercé en dehors de la spécialité de formation**

**Les études longues professionnalisantes favorisent l'emploi dans la spécialité de formation**

La Figure 2 montre que la part des jeunes en emploi travaillant dans leur spécialité de formation varie fortement selon le niveau d'études. Elle atteint son niveau le plus élevé parmi les diplômés du supérieur long professionnalisant : environ 91 % pour les Bac+5 professionnalisants ou grandes écoles, et 87 % pour les Bac+3/4 professionnalisants. Les diplômés du supérieur général présentent également des taux élevés, mais plus faibles, de l'ordre de 88 % pour les Bac+5 généraux et 72 % pour les Bac+3/4 généraux. À un niveau intermédiaire, les diplômés de Bac+2 BTS/DUT se situent autour de 76 %.

À l'autre extrémité, les niveaux de diplôme les plus faibles et les filières générales du secondaire sont plus souvent associés à un emploi hors spécialité : la part

de jeunes travaillant dans leur domaine n'est que d'environ 58 % pour les titulaires d'un bac général ou technologique, contre près de 69 % pour les jeunes de niveau collège, 69 % pour les CAP/BEP/BP et 70 % pour les bacs professionnels.

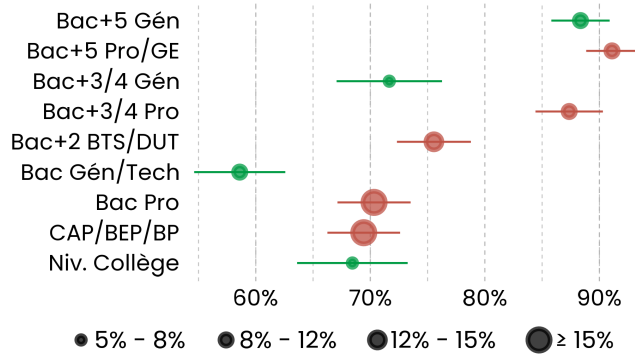


Figure 2

### Part des jeunes en emploi travaillant dans leur spécialité selon le niveau d'études

Note : les points indiquent la part de jeunes en emploi déclarant que leur emploi correspond au domaine de leur plus haut diplôme obtenu, pour chaque niveau d'études (en vert, les filières professionnalisantes; en rouge, les filières générales). La taille des points est proportionnelle à la part du groupe dans l'échantillon total. Les estimations sont pondérées. Les barres représentent des intervalles de confiance à 95%.

Si l'adéquation tend globalement à augmenter avec le niveau d'études, cette progression est surtout marquée dans les filières professionnalisantes. Les filières générales, en particulier au niveau du baccalauréat et du Bac+3/4, se distinguent par une correspondance plus faible entre spécialité de formation et emploi occupé, ce qui reflète sans doute des trajectoires d'insertion plus dispersées. La Figure 9 en annexe présente les effectifs correspondants.

## Le sur-diplôme ressenti augmente fortement hors spécialité

Comme le suggérait déjà le tableau 1, le fait de travailler en dehors de sa spécialité d'études est fréquemment associé au sentiment d'être sur-diplômé. En moyenne, parmi les jeunes en emploi travaillant dans le domaine correspondant à leur formation, 10 % déclarent que leur niveau de diplôme est supérieur à celui requis pour leur poste, contre 37 % parmi ceux qui exercent en dehors de leur spécialité, soit un écart de 27 points.

La Figure 3 montre que cet écart se retrouve à presque tous les niveaux d'études<sup>1</sup>. Parmi les titulaires d'un CAP/BEP/BP, le sentiment de sur-diplôme passe d'environ 4 % lorsque l'emploi correspond à la spécialité à

21 % lorsqu'il s'en éloigne. L'écart atteint déjà près de 25 points au niveau Bac Pro (7 % contre 38 %), puis dépasse souvent 35 points dans le supérieur : autour de 15 % contre 55 % pour les Bac+2 BTS/DUT, 9 % contre 37 % pour les Bac+5 professionnalisants, et 15 % contre 56 % pour les Bac+5 généraux.

La figure met aussi en évidence un second résultat. Si la sortie de spécialité est systématiquement associée à un risque plus élevé de se sentir sur-diplômé, cet effet tend à être particulièrement fort dans le supérieur. Autrement dit, les études longues – surtout professionnalisantes – protègent davantage contre le fait de travailler hors spécialité, mais lorsque cette correspondance ne se réalise pas, le sentiment de sur-diplôme est d'autant plus marqué.

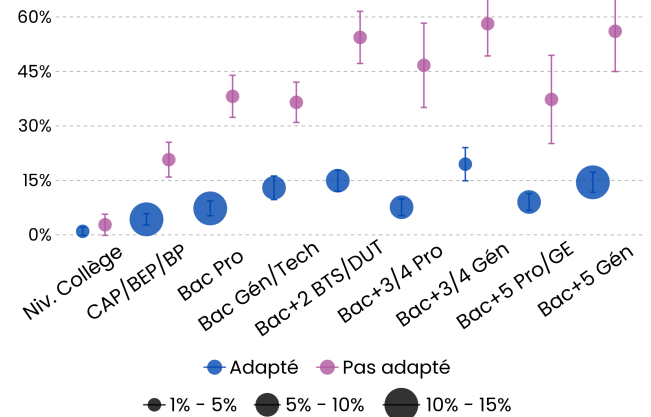


Figure 3

### Sur-diplôme selon le niveau d'études et l'adéquation de la spécialité

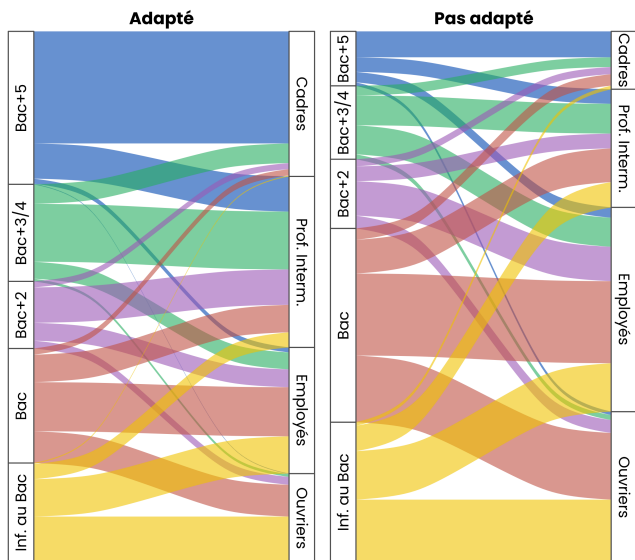
Note : les points indiquent la part (en %) de jeunes en emploi se déclarant sur-diplômés, c'est-à-dire déclarant que leur niveau de diplôme est supérieur au niveau nécessaire pour faire leur travail, pour chaque niveau d'études, selon que l'emploi est en lien ou non avec la spécialité (en bleu et en rose, respectivement). La taille des points est proportionnelle à la part du groupe dans l'échantillon total. Les estimations sont pondérées. Les barres représentent des intervalles de confiance à 95%.

## La sortie de spécialité s'accompagne de positions professionnelles objectivement moins favorables

Cette relation soulève toutefois une question : le sur-diplôme observé hors spécialité relève-t-il uniquement d'un ressenti, ou correspond-il aussi à des différences objectives dans les trajectoires professionnelles ?

Pour éclairer ce point, la Figure 4 met en relation le niveau d'études agrégé, la catégorie socioprofessionnelle occupée et l'adéquation entre emploi et spécialité de formation.

1. À l'exception du niveau collège, pour lequel la part de jeunes se déclarant sur-diplômés est quasi nulle.



**Figure 4**  
**Correspondance entre niveau d'études, spécialité et position occupée**  
*Note : les flux relient les niveaux d'études agrégés aux catégories socioprofessionnelles selon que l'emploi est en lien ou non avec la spécialité. Leur largeur est proportionnelle au poids de chaque trajectoire.*

La figure met en évidence un décalage net de position selon que l'emploi est exercé dans la spécialité de formation ou en dehors. À niveau d'études donné, travailler hors spécialité est généralement associé à des positions moins élevées dans la hiérarchie des emplois, et cet écart est particulièrement marqué dans le supérieur. Parmi les diplômés de Bac+5, 73 % de ceux qui travaillent dans leur spécialité relèvent de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, contre 48 % lorsqu'ils exercent en dehors de leur domaine; dans le même temps, la part d'employés passe de 3 % à 19 %. Le même mécanisme apparaît aux niveaux intermédiaires : parmi les diplômés de Bac+3/4 et de Bac+2, l'emploi dans la spécialité conduit plus souvent vers les professions intermédiaires, tandis que l'emploi hors spécialité mène davantage vers des postes d'employés.

Aux niveaux inférieurs, les écarts existent également, mais ils sont plus limités. Parmi les diplômés de niveau bac, le travail hors spécialité augmente la part d'ouvriers (34 % contre 28 %) et réduit celle des professions intermédiaires (17 % contre 24 %). En dessous du baccalauréat, en revanche, la structure des emplois varie peu selon l'adéquation de la spécialité : les emplois d'ouvriers et d'employés restent largement dominants dans les deux cas.

Ainsi, hors spécialité de formation, le sur-diplôme perçu ne renvoie pas seulement à un décalage subjectif : il s'accompagne aussi, en moyenne, de positions professionnelles moins favorables. Ce premier

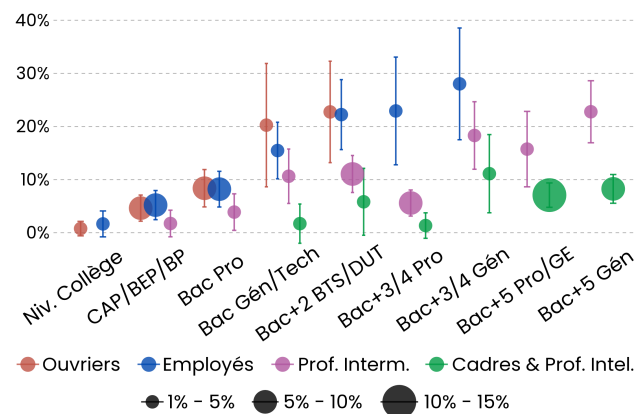
ensemble de résultats conduit ainsi à nuancer l'idée selon laquelle les études longues seraient inutiles ou excessives sur le marché du travail. Elles réduisent au contraire la probabilité de sortie de spécialité; mais lorsque cette correspondance ne se réalise pas, elles exposent plus souvent à des emplois situés en deçà des positions auxquelles ces diplômes conduisent habituellement.

## Deuxième configuration : l'emploi au sein de la spécialité de formation

Comme l'a montré le tableau 1, la moitié des jeunes se déclarant sur-diplômés occupent au contraire un emploi en lien avec leur spécialité de formation.

### À spécialité donnée, la catégorie professionnelle est décisive

La Figure 5 permet d'examiner ce qui se passe lorsque l'emploi est bien exercé dans la spécialité de formation. À spécialité donnée, le sentiment de sur-diplôme varie alors fortement selon la position occupée sur le marché du travail.



**Figure 5**  
**Sur-diplôme selon le niveau d'études et la catégorie socioprofessionnelle, parmi les jeunes en emploi dans leur spécialité**  
*Note : les points indiquent, pour chaque niveau d'études et chaque catégorie socioprofessionnelle, la part de jeunes se déclarant sur-diplômés parmi ceux dont l'emploi est en lien avec leur spécialité de formation. Les estimations sont pondérées. Les barres représentent des intervalles de confiance à 95%. La taille des points reflète la part de chaque groupe dans l'échantillon.*

Deux résultats ressortent nettement. D'abord, la composition des positions occupées se transforme fortement avec le niveau d'études. À mesure que la durée des études augmente, l'accès aux catégories socioprofessionnelles supérieures (cadres : points verts) devient beaucoup plus fréquent : quasi nul en dessous

du baccalauréat, il atteint 9 % pour les Bac+2, autour de 17 à 26 % pour les Bac+3/4, puis 66 % pour les Bac+5 généraux et 81 % pour les Bac+5 professionnalisants ou grandes écoles.

Mais la figure montre aussi que, lorsque cette conversion en position élevée n'a pas lieu, le sentiment de sur-diplôme devient nettement plus fort. Parmi les jeunes en emploi dans leur spécialité, il reste faible chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, quel que soit le niveau d'études. Il est plus élevé dans les professions intermédiaires (points rose), et augmente nettement chez les employés (points bleus) et, lorsqu'ils sont observés, chez les ouvriers.

Autrement dit, les études longues vont de pair avec une probabilité plus élevée d'occuper une position élevée, mais aussi avec un sentiment de sur-diplôme plus fort lorsque cette trajectoire attendue ne se réalise pas.

Cette lecture peut être prolongée par une décomposition par niveau d'études, ce qui permet d'évaluer la contribution relative de plusieurs facteurs : composition démographique, catégorie professionnelle occupée, revenu, adéquation de la spécialité et adéquation des compétences.

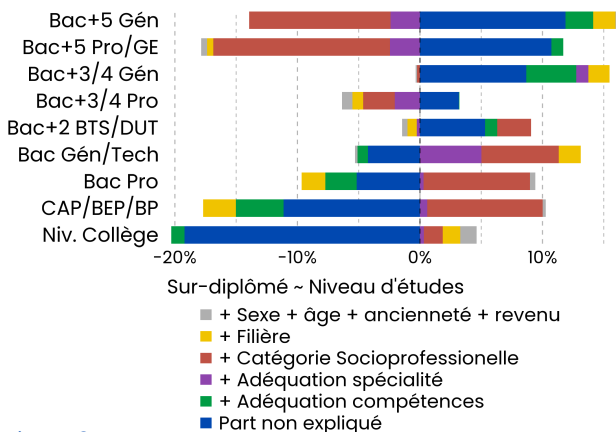


Figure 6  
**Décomposition des écarts de sur-diplôme selon le niveau d'études**

Note : pour chaque niveau d'études, la barre décompose l'écart du taux de sur-diplôme à la moyenne en plusieurs composantes successives : sexe et âge, ancienneté (de l'emploi et de la formation), revenu, spécialité, position occupée, compétences et part non expliquée.

La Figure 6 décompose, pour chaque niveau d'études, l'écart de taux de sur-diplôme par rapport à la moyenne en différentes composantes. Chaque barre se lit ainsi comme la somme de plusieurs facteurs explicatifs, certains contribuant à accroître cet écart, d'autres à le réduire. Par exemple, les diplômés de Bac+5 général accèdent plus souvent à des catégories professionnelles élevées, où le sentiment de sur-diplôme est moins fréquent à condition d'être dans

une profession correspondant aux études suivies.

Ainsi, les études longues ne produisent-elles pas mécaniquement un sentiment de sur-diplôme. Tant qu'elles se convertissent en emplois exercés dans la spécialité et en catégories professionnelles relativement élevées, le sentiment de sur-diplôme reste limité. Lorsqu'au contraire cette conversion échoue, y compris partiellement, le sur-diplôme devient plus probable et plus visible.

## La filière a une importance limitée

Outre la durée des études, la filière suivie fait elle aussi l'objet de débats récurrents, certaines spécialités étant réputées offrir peu de débouchés, ou seulement au prix d'une forte déqualification. Les données de l'enquête invitent toutefois à nuancer cette représentation.

La Figure 10, en annexe, montre d'abord que les écarts d'adéquation entre formation et emploi selon la filière existent, mais restent relativement contenus. Les taux d'emploi en lien avec la spécialité sont particulièrement élevés en Services à la personne (83 %) et en Information-communication (81 %), et un peu plus faibles en Gestion (78 %). À l'inverse, ils sont plus bas en Lettres et Arts (64 %) et dans les filières générales<sup>2</sup> (63 %), tandis que les SHS/Droit occupent une position intermédiaire, avec 75 % d'emplois en lien avec la spécialité.

La Figure 7 montre ensuite que, quelle que soit la filière, le sentiment de sur-diplôme reste fortement lié au fait de travailler ou non dans son domaine de formation. Au sein des diplômés en Lettres et Arts qui travaillent dans leur secteur de formation, 9 personnes sur 10 estiment que leur niveau de diplôme est adapté à leur emploi, contre 6 sur 10 pour ceux qui travaillent dans un secteur en dehors de leur formation. Pour les diplômés de sciences humaines et sociales (SHS) et Droit, 8 sur 10 estiment que leur emploi est adapté à leur niveau de diplôme quand ils travaillent dans le secteur correspondant à leur formation, mais seulement 4 sur 10 quand ce n'est pas le cas.

2. Formations sans spécialisation professionnelle marquée, correspondant par exemple aux parcours généraux du secondaire.

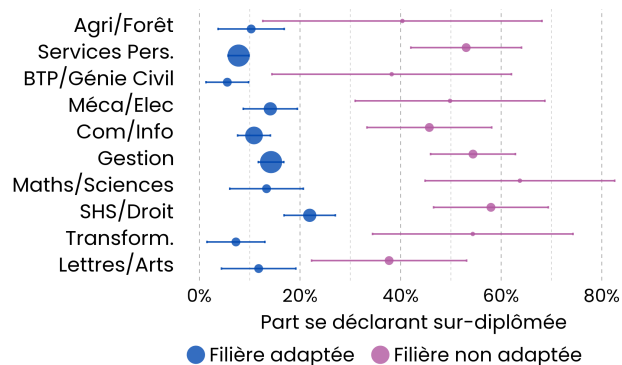


Figure 7

### Part des répondants se déclarant sur-diplômés selon la filière, parmi les titulaires d'un diplôme supérieur ou égal à Bac+2

Note : les points indiquent, pour chaque filière, la part (en %) de jeunes en emploi se déclarant sur-diplômés, c'est-à-dire déclarant que leur niveau de diplôme est supérieur au niveau nécessaire pour faire leur travail. Les points bleus et roses correspondent respectivement aux répondants déclarant travailler dans un emploi adapté ou non adapté à leur spécialité de formation. Les pourcentages reportés à côté des points bleus indiquent, au sein de chaque filière, la part de diplômés déclarant occuper un emploi en lien avec leur spécialité. Les estimations sont pondérées. Les barres représentent des intervalles de confiance à 95 %. La taille des points reflète la part de chaque groupe dans l'échantillon.

## Études longues et anticipations élevées

Quelle est la probabilité de se déclarer sur-diplômé selon la catégorie professionnelle, la longueur de ses études et sa filière de formation ? La Figure 8 présente la réponse à cette question. Logiquement, la profession d'arrivée compte beaucoup : à diplôme égal, les ouvriers sont les plus susceptibles de se déclarer sur-diplômés, et les cadres le sont moins (toutes choses égales par ailleurs)<sup>3</sup>. Toutefois, à profession identique et à filière identique, plus les études sont longues, plus la propension à se déclarer sur-diplômé est élevée. Une interprétation possible est celle d'un effet des attentes. S'il est vrai que la filière de formation et la profession jouent un rôle dans le sentiment de sur-qualification, au-delà de ces facteurs, un diplôme plus élevé crée davantage de frustration.

## En résumé

Une large majorité des jeunes (71%) estiment que leur diplôme est bien adapté à leur emploi, et seulement 18% se sentent sur-diplômés. Ce sentiment n'augmente pas mécaniquement avec le niveau d'études : il est plus fort chez les titulaires d'un bac général (13%) que chez les diplômés Bac+5 professionnalisants (moins de 10%), tandis que les diplômés Bac+2

3. Le modèle est estimé en contrôlant simultanément pour le sexe, l'âge, l'ancienneté en emploi, l'ancienneté depuis la fin des études, la spécialité de formation, le niveau d'études et la catégorie socioprofessionnelle.

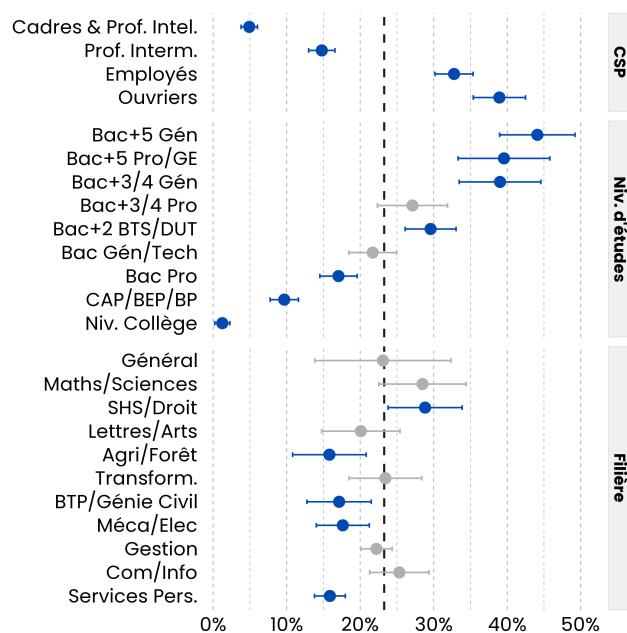


Figure 8

### Probabilité de se déclarer sur-diplômé, selon différentes caractéristiques observables

Note : les points représentent, pour chaque modalité, la probabilité prédite de se déclarer sur-diplômé, c'est-à-dire de considérer que son niveau de diplôme est supérieur au niveau requis pour occuper son emploi. Ces probabilités sont estimées à partir d'un modèle contrôlant simultanément pour le sexe, l'âge, l'ancienneté en emploi, l'ancienneté depuis la fin des études, la spécialité de formation, le niveau d'études et la catégorie socioprofessionnelle. Les estimations sont pondérées. Les barres représentent des intervalles de confiance à 95 %. La ligne verticale indique la moyenne de ces probabilités prédites.

et Bac+5 général se situent autour de 15 %.

Le facteur le plus déterminant est le fait de travailler hors de sa spécialité de formation : 37% des jeunes dans ce cas se sentent sur-diplômés, contre seulement 10% de ceux qui exercent dans leur domaine. Les études longues professionnalisantes protègent davantage contre cette situation (environ 91% des Bac+5 professionnalisants travaillent dans leur spécialité), mais quand la correspondance échoue, le sentiment de sur-diplôme peut atteindre 55-56% chez les Bac+2 et Bac+5 généraux.

Pour ceux qui travaillent bien dans leur spécialité, c'est la catégorie socioprofessionnelle qui joue : parmi les Bac+5 travaillant dans leur domaine, 73% accèdent au statut de cadre et ressentent peu le sur-diplôme, tandis que les 19% occupant un statut d'employé sont beaucoup plus susceptibles de se sentir sur-qualifiés.

Ainsi, les études longues sont plus souvent associées à des emplois exercés dans la spécialité de formation et à des catégories professionnelles plus élevées. Cependant, malgré tout, à profession et filière de formation identiques, plus les études sont longues, plus la propension à se sentir sur-diplômé est élevée, ce qui suggère un effet d'attentes : un diplôme supérieur

crée des anticipations plus élevées, et donc potentiellement plus de frustration, quelle que soit la position professionnelle atteinte.

## Références

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2024). *Enquête Emploi En Continu (EEC) - 2024*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1734B. url : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1734b> (visité le 20/01/2026).

Maurel Oujia, Ines (23 sept. 2025). *En 2024, 15 % des jeunes en emploi s'estiment déclassés dans leur emploi au regard de leurs compétences*. Insee Focus 361. Insee. url : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8642606> (visité le 30/03/2026).

## Annexe

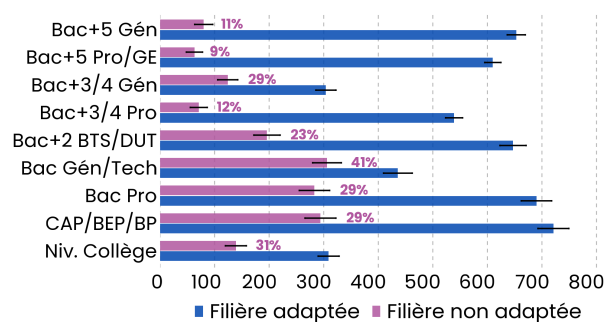


Figure 9  
**Jeunes en emploi dans et hors spécialité selon le niveau d'études**  
Note : pour chaque niveau d'études, les barres représentent les jeunes en emploi selon que leur poste est adapté ou non à leur spécialité de formation. Les barres bleues correspondent aux emplois adaptés; les barres et pourcentages roses aux emplois non adaptés et à leur part dans chaque niveau. Les intervalles de confiance sont à 95%.

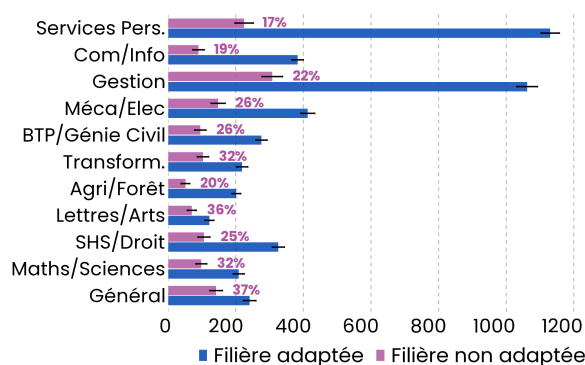


Figure 10  
Note : pour chaque secteur d'études, les barres représentent les jeunes en emploi selon que leur poste est adapté ou non à leur spécialité de formation. Les barres bleues correspondent aux emplois adaptés; les barres et pourcentages roses aux emplois non adaptés et à leur part dans chaque secteur. Les intervalles de confiance sont à 95%.

## Questions d'adéquation formation-emploi

- **LFS\_LEVMATCH\_Y** : correspondance entre le niveau de diplôme atteint et l'emploi principal actuel ou le dernier emploi principal.  
Question : « Le niveau de diplôme atteint correspond-il à ce qui est requis pour votre emploi principal actuel / dernier emploi principal? »
- **LFS\_SKILLMATCH\_Y** : correspondance entre les compétences et l'emploi principal actuel ou le dernier emploi principal.  
Question : « Vos compétences correspondent-elles à ce qui est requis pour votre emploi principal actuel / dernier emploi principal? »
- **LFS\_FIELDMATCH\_Y** : correspondance entre la spécialité du plus haut diplôme obtenu et l'emploi principal actuel ou le dernier emploi principal.  
Question : « L'emploi principal actuel / dernier emploi principal correspond-il à la spécialité de votre plus haut diplôme obtenu? »

## Niveaux de diplôme

- **Niv. Collège** : niveau collège.
- **CAP/BEP/BP** : certificats et diplômes professionnels de niveau secondaire court (CAP, BEP, BP).
- **Bac Pro** : baccalauréat professionnel.
- **Bac Gén/Tech** : baccalauréat général ou technologique.
- **Bac+2 BTS/DUT** : diplômes de niveau Bac+2 de type BTS ou DUT.
- **Bac+3/4 Pro** : diplômes professionnalisants de niveau Bac+3 ou Bac+4.
- **Bac+3/4 Gén** : diplômes généraux de niveau Bac+3 ou Bac+4.
- **Bac+5 Pro/GE** : diplômes professionnalisants ou de grande école de niveau Bac+5.
- **Bac+5 Gén** : diplômes généraux de niveau Bac+5.

## Spécialités du plus haut diplôme

- **Général** : formations générales, sans spécialisation professionnelle marquée, correspondant par exemple aux parcours généraux du secondaire.
- **Maths/Sciences** : formations relevant des mathématiques, des sciences physiques, de la biologie et, plus largement, des disciplines scientifiques.

- **SHS/Droit** : formations en sciences humaines et sociales, incluant notamment le droit, l'économie, la sociologie, l'histoire ou la science politique.
- **Lettres/Arts** : formations en lettres, langues, arts, philosophie et disciplines culturelles.
- **Agri/Forêt** : formations liées à l'agriculture, à la pêche, à la forêt et à la gestion des espaces verts.
- **Transform.** : formations relevant des activités de transformation, par exemple dans l'industrie agroalimentaire, les procédés de fabrication ou le traitement des matériaux.
- **BTP/Génie Civil** : formations liées au bâtiment, aux travaux publics, à la construction et au génie civil.
- **Méca/Elec** : formations en mécanique, électricité, électronique et domaines techniques proches.
- **Gestion** : formations relevant des échanges, du commerce, de la gestion, de l'administration et de la comptabilité.
- **Com/Info** : formations en communication, information, documentation, médias et traitement de l'information.
- **Services Pers.** : formations orientées vers les services à la personne, c'est-à-dire l'accompagnement à domicile des particuliers, notamment la garde d'enfants, l'aide aux personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap, l'assistance dans les actes de la vie quotidienne, ainsi que certaines activités d'intervention sociale et familiale.

Le CEPREMAP est né en 1967 de la fusion de deux centres, le CEPREL et le CERMAP, pour éclairer la planification française grâce à la recherche économique.

Le CEPREMAP est, depuis le 1er janvier 2005, le Centre Pour la Recherche Economique et ses Applications. Il est placé sous la tutelle du Ministère de la Recherche. La mission prévue dans ses statuts est d'assurer une interface entre le monde académique et les administrations économiques.

Il est à la fois une agence de valorisation de la recherche économique auprès des décideurs, et une agence de financement de projets dont les enjeux pour la décision publique sont reconnus comme prioritaires.

<http://www.cepremap.fr>

## Observatoire du Bien-être

L'Observatoire du bien-être au CEPREMAP soutient la recherche sur le bien-être en France et dans le monde. Il réunit des chercheurs de différentes institutions appliquant des méthodes quantitatives rigoureuses et des techniques novatrices. Les chercheurs affiliés à l'Observatoire travaillent notamment sur la relation entre revenus, éducation, santé et bien-être, et l'évolution du bien-être au cours de la vie. Un rôle important de l'Observatoire est de développer notre compréhension du bien-être en France : son évolution au fil du temps, sa relation avec le cycle économique et politique, les écarts entre différents groupes de population ou régions, et enfin la relation entre politiques publiques et bien-être.

<http://www.cepremap.fr/observatoire-bien-etre>

<https://social.sciences.re/@ObsBienEtre>

### Directrice de publication

Claudia Senik

### Responsable éditorial

Mathieu Perona

Observatoire du Bien-être du Cepremap

48 Boulevard Jourdan

75014 Paris – France

Collection Notes de l'Observatoire du Bien-être, ISSN 2646-2834